



pcaSuisse

18.10.2024

Charte de Recherche pcaSuisse

Pour des raisons de lisibilité, le masculin est utilisé pour désigner les personnes, de toute identité de genre.

La recherche en Approche Centrée sur la Personne (ACP) s'inscrit dans une tradition humaniste qui valorise la dignité, l'autonomie et le potentiel de chaque individu. Cette charte établit les principes fondamentaux et les directives pratiques qui guident les activités de recherche sous l'égide de pcaSuisse, assurant ainsi une recherche éthique, rigoureuse et centrée sur la personne.

Principes fondamentaux

- *Respect de la personne* : La recherche doit respecter la dignité, l'autonomie et les droits des participants.
- *Authenticité et transparence* : La recherche doit être menée avec honnêteté et intégrité. Les objectifs, les méthodes et les résultats doivent être communiqués de manière transparente.
- *Confidentialité et protection des données* : Les informations personnelles et les données des participants doivent être traitées de manière confidentielle et sécurisée. Les données doivent être anonymisées lorsque cela est possible pour protéger l'identité des participants.
- *Bienveillance* : La recherche doit viser à minimiser les risques et les inconforts pour les participants. Les chercheurs doivent être attentifs aux besoins et aux préoccupations des participants tout au long des études.

Directives pratiques

- *Conception de la recherche* : Les projets de recherche doivent être conçus en tenant compte des principes fondamentaux ci-dessus énumérés. Les méthodes de recherche doivent être choisies en fonction de leur pertinence pour l'ACP, encourageant les approches participatives.
- *Recrutement et consentement des participants* : En fonction du sujet d'étude, les chercheurs doivent assurer un processus de recrutement inclusif, respectant la diversité des participants. Le consentement éclairé doit être obtenu par écrit, après avoir fourni aux participants toutes les informations nécessaires sur l'étude, ses objectifs, ses procédures, ses risques et ses bénéfices potentiels.
- *Éthique et évaluation* : Les projets de recherche doivent être soumis à l'évaluation préalable de la commission d'éthique et de litiges (CEL) de pcaSuisse, qui évalue l'adéquation du projet aux principes éthiques de pcaSuisse. Celle-ci ne remplace en aucun cas les commissions d'éthique cantonales, seules capables de délivrer des autorisations pour



pcaSuisse

Page 2

Charte de Recherche pcaSuisse

les essais cliniques et les projets de recherche sur l'être humain. Toutefois, la CEL peut conseiller et soutenir les membres qui soumettent leur projet de recherche. Toute violation de cette charte doit être signalée à la CEL.

- *Diffusion des résultats* : Les résultats doivent être diffusés de manière accessible et compréhensible, tant pour la communauté scientifique que pour le grand public.

Engagement de pcaSuisse

pcaSuisse s'engage à soutenir et à promouvoir des recherches conformes à cette charte, en fournissant des ressources, des formations et des plateformes pour la diffusion des connaissances. En adhérant à ces principes et directives, pcaSuisse affirme son engagement envers une recherche qui honore et valorise chaque personne dans toute sa complexité et son humanité.

Révision de la charte

Cette charte sera révisée régulièrement pour s'assurer qu'elle reste pertinente et en phase avec les évolutions de l'ACP et des normes éthiques de la recherche.